



Conseil économique et social

Distr. générale
14 février 2012
Français
Original: anglais

Commission pour la prévention du crime et la justice pénale

Vingt et unième session

Vienne, 23-27 avril 2012

Point 5 e) de l'ordre du jour provisoire*

**Intégration et coordination de l'action de l'Office
des Nations Unies contre la drogue et le crime et
des États Membres dans le domaine de la prévention
du crime et de la justice pénale: autres activités à l'appui
des travaux de l'Office des Nations Unies contre la drogue
et le crime, en particulier celles du réseau du programme des
Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale,
des organisations non gouvernementales et autres instances**

Activités des instituts du réseau du programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	3
II. Activités de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice	3
III. Activités des instituts régionaux et affiliés	3
A. Institut pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Asie et en Extrême-Orient.	3
B. Institut pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Amérique latine	5
C. Institut européen pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance, affilié à l'Organisation des Nations Unies	6

* E/CN/15/2012/1.



D.	Institut africain pour la prévention du crime et le traitement des délinquants	7
E.	Centre international pour la réforme du droit pénal et la politique en matière de justice pénale	9
F.	Institut australien de criminologie	10
G.	Institut supérieur international des sciences criminelles	11
H.	Université arabe Nayef des sciences de sécurité	12
I.	Institut national pour la justice du Ministère de la justice des États-Unis	14
J.	Institut Raoul Wallenberg des droits de l’homme et du droit humanitaire	14
K.	Centre international pour la prévention de la criminalité	16
L.	Institut d’études sur la sécurité	17
M.	Institut coréen de criminologie	19
N.	Basel Institute on Governance	20
O.	College of Criminal Law Science	21
IV.	Activités du Conseil consultatif scientifique et professionnel international	22

I. Introduction

1. L'une des fonctions de la Commission est d'aider et de faciliter la coordination des activités des instituts constituant le Réseau du programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, qui ont entrepris de concourir à la réalisation du mandat du Secrétaire général en matière de prévention du crime et de justice pénale. La commission peut demander aux instituts, sous réserve des fonds disponibles, d'exécuter certains éléments du programme, et de proposer des domaines pouvant faire l'objet d'activités communes entre les instituts.

2. À son tour, le Secrétaire général veille à ce que les compétences et les ressources des instituts soient judicieusement utilisées à l'exécution du programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale. Les États Membres sont invités à explorer les possibilités de projets de coopération avec les instituts.

3. Le présent rapport, qui récapitule les activités menées en 2011 par les instituts a été établi conformément aux résolutions du Conseil économique et social 1992/22, 1994/21 et 1999/23, ainsi qu'à sa décision 2010/243, sur la base des informations communiquées par lesdits instituts.

4. L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), centre de coordination de l'ONU chargé du réseau du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale a présidé la réunion de coordination de 2011 du réseau qui a été organisée par le Conseil consultatif scientifique et professionnel international à Courmayeur (Italie).

II. Activités de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice

5. Conformément aux statuts de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (résolution 1989/56 du Conseil économique et social, annexe), le Conseil de direction de l'Institut interrégional transmettra un rapport à la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale sur les travaux de sa vingt et unième session, qui comportera des informations sur les activités entreprises par l'Institut en 2011 (E/CN.15/2012/4).

III. Activités des instituts régionaux et affiliés

A. Institut pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Asie et en Extrême-Orient

6. Selon l'Institut pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Asie et en Extrême-Orient, les cours de formation et séminaires ci-après ont eu lieu en 2011:

a) Le cent quarante-septième séminaire international de haut niveau sur la participation de la collectivité au traitement des délinquants s'est tenu du 13 janvier au 10 février. Seize hauts responsables de la justice pénale ont formulé des

recommandations à l'intention des dix pays participants, sur la base de conférences et d'entretiens;

b) Le cent quarante-huitième cours international de formation sur le "traitement des auteurs d'une infraction liée à la drogue: approches nouvelles à un problème ancien", s'est tenu du 11 mai au 17 juin. Dix-huit hauts responsables de la justice criminelle, provenant de huit pays, ont étudié la situation dans les pays participants, et les contre-mesures en vigueur;

c) Le cent quarante-neuvième cours international de formation, sur les mesures propres à assurer la protection et la coopération des témoins et dénonciateurs s'est tenu du 25 août au 30 septembre. Seize participants ont pris part à des entretiens approfondis avec des experts de l'Institut et des experts invités, et proposé des solutions pratiques pouvant être appliquées dans les neuf pays représentés;

d) Le quatorzième programme de formation sur la Convention des Nations Unies contre la corruption s'est déroulé du 13 octobre au 10 novembre. Vingt-deux participants se sont entretenus sur la situation dans leurs pays respectifs concernant la corruption et actions apparentées, ainsi que des difficultés rencontrées dans les enquêtes, les poursuites et le jugement motivés par ces affaires. Ils se sont concertés sur les meilleures pratiques à adopter pour appliquer la Convention;

e) Le onzième cours de formation sur le système de traitement des délinquants mineurs au Kenya, s'est tenu du 15 février au 11 mars;

f) Le septième séminaire sur la justice pénale pour l'Asie centrale, sur le thème "S'attaquer à la corruption qui entrave les contre-mesures visant les infractions, en particulier: éthique et codes de conduite à l'usage des juges, des procureurs et des agents des services de répression", s'est tenu du 2 au 17 mars. Sept participants du Kazakhstan, du Tadjikistan et de l'Ouzbékistan ont examiné les mesures anticorruption et le renforcement de la coopération entre les autorités de la justice pénale dans leurs pays;

g) Le dix-septième séminaire sur la prévention du crime et la justice pénale pour la Chine, s'est tenu du 15 au 30 novembre. Treize personnalités du système judiciaire chinois ont étudié la manière dont l'enseignement para-juridique était dispensé au Japon, notamment les principes de base, les services de répression, les objectifs, les contenus et la méthodologie ainsi que les mesures visant à une meilleure utilisation des ressources sociales dans la diffusion des connaissances juridiques;

h) L'Institut a organisé le cinquième séminaire régional sur la bonne gouvernance pour les pays d'Asie du Sud-Est, qui s'est déroulé du 7 au 9 décembre. Seize participants et un observateur, représentant huit pays, et deux experts invités, l'un de l'UNODC et l'autre de la Commission indépendante de Hong Kong contre la corruption, ont fait un exposé sur le thème: "Prévenir la corruption, mesures administratives et de justice pénale" et ont eu des entretiens sur l'importance de mesures et de stratégies anticorruption ainsi que sur les meilleures pratiques visant à prévenir la corruption.

7. L'Institut a fourni une assistance technique au Kenya du 5 août au 10 septembre. Deux professeurs de l'Institut ont donné des avis sur un projet de renforcement des capacités à l'intention des agents chargés de l'éducation et de la

protection des enfants dans le système de justice pour mineurs au Kenya, en vue d'améliorer le programme, les matériels didactiques, les instruments d'analyses et le cadre de renforcement des capacités.

B. Institut pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Amérique latine

8. Durant l'année 2011, L'Institut pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Amérique latine a entrepris les activités suivantes:

a) Activités pour la diffusion d'informations:

i) Le Centre de documentation de l'Institut a traité des demandes de renseignements provenant de la région de l'Amérique latine et d'autres régions. Son site Web (www.ilanud.or.cr) est devenu une bibliothèque numérique de grande utilité pour l'Amérique latine et les Caraïbes;

ii) Un ouvrage sur la réforme du système de justice pénale au Japon et en Amérique latine; réalisations, problèmes et perspectives a été publié et diffusé dans toute la région en coopération avec l'Agence japonaise de coopération internationale et l'Institut pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Asie et en Extrême-Orient;

iii) En collaboration avec le Système d'intégration de l'Amérique centrale, le Fonds des Nations Unies pour la population et la Cooperazione Italiana allo Sviluppo (organisme italien de coopération), l'Institut a offert des cours de formation en matière de justice réparatrice à l'aide de sept ateliers organisés à l'intention de juges, de procureurs, et d'avocats de la défense, provenant du Costa Rica, de la République dominicaine, d'El Salvador, du Guatemala, du Honduras, du Nicaragua et du Panama. Deux ouvrages ont été publiés pour donner des informations sur la justice réparatrice;

b) Activités visant à accroître l'efficacité de la réaction régionale à la traite des personnes. Le *Manuel de formation de base sur les enquêtes et les poursuites relatives au trafic illicite de migrants* a été élaboré par l'Institut avec le concours de l'UNODC. Des affaires traitées en Amérique centrale et au Mexique en 2009 et 2010 ont été systématisées. Avec la République bolivarienne du Venezuela, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, l'Institut a fourni une formation sur la poursuite criminelle et la traite des personnes, à l'intention de spécialistes de la prévention du crime et de la justice pénale à Caracas. Cent soixante-dix hauts fonctionnaires du Costa Rica, d'El Salvador et du Mexique ont été formés par des moyens virtuels en collaboration avec la Fondation Justice pour les femmes;

c) Mesures prises contre la surpopulation carcérale. Le programme de formation sur la réduction de la surpopulation carcérale, s'est poursuivi en Argentine, au Brésil, en Colombie, au Costa Rica, à Cuba, au Mexique, au Panama et en République dominicaine;

d) Mesures concernant les besoins spécifiques des femmes dans le système de justice pénal. Une conférence des organes de la magistrature en Amérique latine sur la justice pour les femmes a été organisée avec le concours de la Fondation

justice pour les femmes. Les avocats de la défense ont analysé la situation des femmes détenues et publié une déclaration sur la justice pour les femmes. L'Institut a créé un bureau spécial pour la promotion de la campagne du Secrétaire général: Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes;

- e) Évaluation de l'application des principes directeurs:
 - i) Sur la base de l'évaluation de l'application des principes directeurs de Santiago pour la protection des victimes et des témoins, un rapport a été présenté à la dix neuvième assemblée générale des organes de la magistrature d'Amérique latine à Brasilia. Un cours de formation sur la prévention et le traitement des victimes de violence et de sévices sexuels a eu lieu au Guatemala, au Mexique et au Paraguay;
 - ii) Un instrument de collecte des données a été mis au point à l'usage des cours suprêmes pour vérifier l'application des Règles de Brasilia sur l'accès des personnes vulnérables à la justice. Les participants à ce projet étaient l'Institut interaméricain des droits de l'homme, la Cour suprême du Costa Rica et le ministère public de la ville autonome de Buenos Aires. La formation a été assurée à Buenos Aires à l'intention de juges, d'avocats de la défense et de procureurs pour faciliter l'accès de personnes handicapées à la justice.

C. Institut européen pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance, affilié à l'Organisation des Nations Unies

9. L'Institut européen pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance, affilié à l'Organisation des Nations Unies a dirigé divers projets en 2011, dont les suivants:

- a) L'Institut a coordonné un projet cofinancé par la Commission européenne et exécuté en coopération avec certains pays européens, qui avait pour but de fournir à l'union européenne et aux États membres des indicateurs factuels pour mesurer la confiance du public en la justice pénale et d'évaluer le degré de peur à l'égard de la criminalité. Le projet a mis au point et à l'essai des indicateurs issus d'enquêtes, partant du principe qu'il existe une étroite relation entre la manière dont le public perçoit la justice, la peur du crime et la qualité foncière du fonctionnement de la justice;
- b) Un projet sur la mise au point d'instruments de suivi à l'usage des institutions judiciaires et des services de répression dans les Balkans occidentaux a été mis en œuvre en coopération avec le Centre de recherche conjoint sur la criminalité transnationale et le Centre international pour le développement des politiques migratoires. Il a mis les mécanismes statistiques nationaux des institutions chargées de la justice et des affaires intérieures en conformité avec les normes et les bonnes pratiques internationales pertinentes. Le projet était financé par la Commission européenne et géré par l'UNODC;
- c) Plusieurs études ont été menées, donnant lieu à des recommandations pour l'élaboration de politiques et de pratiques. Une étude sur la traite des personnes soumises aux travaux forcés, menée en coopération avec l'Estonie, la Finlande et la Pologne visait à renforcer la coopération et les échanges d'informations, à accroître la connaissance et la sensibilisation du public sur la

question. S'agissant de la sécurité dans les prisons et des services post-carcéraux, des enquêtes pilotes ont été préparées sur la victimisation masculine et la violence contre les femmes;

d) L'Institut a exécuté plusieurs projets d'assistance technique. En coopération avec la Fédération de Russie, un manuel a été établi pour dispenser une formation anticorruption à de hauts fonctionnaires du système judiciaire. Un autre projet a renforcé les capacités des autorités du système pénitentiaire en ce qui concerne le traitement des détenues ayant subi des violences et des sévices sexuels. Au Viet Nam, on a renforcé les capacités des services de répression et des secteurs de la justice chargés de prévenir la violence au foyer et d'intervenir.

D. Institut africain pour la prévention du crime et le traitement des délinquants

10. Le cadre de collaboration de l'Institut africain pour la prévention du crime et le traitement des délinquants se fonde sur des résolutions de son Conseil d'administration, de l'union africaine et de l'Assemblée générale. La carence de ressources entraîne la nécessité d'un partage des coûts entre l'UNODC, les États membres et le Réseau du programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale afin de maintenir l'Institut comme centre d'excellence pour la promotion de normes.

11. Parmi les activités menées en 2011 par l'Institut africain, on peut citer les suivantes:

a) Services consultatifs. Des services consultatifs ont été fournis à l'Association des services pénitentiaires africains, à la Prisons Rehabilitation and Welfare Action, à l'Association internationale des affaires correctionnelles et pénitentiaires pour l'avancement des services correctionnels professionnels, à la Fraternité internationale des prisons, au Chapitre africain; tous ces services étaient axés sur l'application des normes;

b) Recherche et élaboration de politiques;

i) Un projet pilote de réforme pénitentiaire a été mis en œuvre dans six pays dans le cadre du projet de réforme pénitentiaire en Afrique afin de rassembler des données pour l'élaboration de politiques;

ii) Une coopération interrégionale a été instaurée en application de mandats législatifs sur la collecte de données relatives à l'élaboration de politiques et de législations effectives en Afrique, à partir de l'étude de l'UNODC sur la criminalité et la victimisation en Ouganda (juillet-novembre 2007);

iii) Des données ont été produites en vue de promouvoir la recherche dans le domaine pénitentiaire et de l'élaboration des politiques en Afrique, en collaboration avec la Fraternité internationale des prisons et la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples;

iv) Une étude sur l'appui technique a été menée par l'institut en juillet-septembre, et a révélé des problèmes liés à la lutte antidrogue dans les prisons en Afrique de l'Est, et a contribué à l'évaluation de la menace et au contrôle;

- v) À la demande du Kenya, une étude a été entreprise en novembre sur les services communautaires kenyans qui ont été reconnus comme des exemples à suivre;
- c) Formation. Un cours de formation a été organisé en novembre en Ouganda, sur la commutation de la peine de mort, à l'intention de juristes, conjointement avec le Centre for Capital Punishment Studies;
- d) Fourniture de compétences techniques:
- i) Suite à la création, en août 2010, du Centre africain du cyberdroit et de prévention de la cybercriminalité, l'Institut a participé à la lutte contre la cybercriminalité par une sensibilisation accrue aux vols d'identité et par le renforcement des capacités. En juillet, à Kampala, et au Cap en novembre, le Centre a organisé un forum d'Afrique de l'Est consacré à la criminalité économique et de haute technologie, et un atelier sur la sensibilisation à la cybercriminalité;
 - ii) L'Institut a répondu à des demandes de connaissances spécialisées et d'appui technique lors de séminaires, d'ateliers, de conférences et de réunions professionnelles, ainsi qu'au cours de visites aux missions, améliorant la visibilité et la pertinence de l'Institut. Par exemple, le Kenya a demandé un renforcement de ses capacités en matière de prononcé des peines pour mineurs, ainsi qu'en matière de soins aux enfants et de protection de l'enfance. Divers modules de cours ont été mis au point pour le personnel du système judiciaire dans les sous-régions africaines. L'Institut continue en outre de compiler les données relatives à la criminalité et sert de centre de coordination des banques de données nationales sur la criminalité. Les rapports sur les données de la criminalité sont accessibles sur le site Web de l'Institut sur un catalogue en ligne d'accès public;
 - iii) L'Institut a fourni des services spécialisés à l'Atelier du Commonwealth d'Afrique de l'Est sur les aménagements de peine et les stratégies visant à réduire la surpopulation carcérale, tenu à Kigali en mai;
 - iv) L'Institut a facilité les échanges de bonnes pratiques en matière de contrôle des drogues et a amélioré sa visibilité en organisant, en collaboration avec l'Union africaine, les Consultations du Groupe de Réflexion Continental pour Faciliter la mise en Œuvre du Plan d'action de l'Union africaine sur la Lutte contre la Drogue et la Prévention du crime, organisées à Kampala en octobre 2011;
- c) Diffusion de l'information:
- i) Des articles de recherche parus dans l'*African Journal on Crime and Criminal Justice* donnent des informations sur les politiques suivies en matière de prévention de la criminalité et encouragent la coopération avec les universités, les universitaires et les instituts de recherche, en tant que projet de recherche en cours;
 - ii) Une étude a été entreprise sur l'application au niveau régional de l'ensemble de règles minima pour le traitement des détenus. Des résultats préliminaires provenant de 14 des 30 pays échantillons ont révélé des

difficultés dans l'application des règles minima en Afrique. Un rapport est en cours d'impression.

E. Centre international pour la réforme du droit pénal et la politique en matière de justice pénale

12 Le Centre international pour la réforme du droit pénal et la politique en matière de justice pénale est un organisme indépendant à but non lucratif ayant son siège à Vancouver (Canada). Il s'occupe essentiellement d'élaborer des manuels, des listes récapitulatives et d'autres moyens d'appuyer l'application des lois, d'assister les procureurs et les décideurs au Canada et dans le reste du monde. En 2011, le Centre a mené les activités suivantes:

a) Le Centre a œuvré en partenariat avec l'UNODC pour renforcer les capacités des services pénitentiaires du Sud-Soudan, en vue de mettre au point des solutions en remplacement de l'emprisonnement, et de tenir compte des besoins et de la situation particulière des enfants, des femmes et autres groupes vulnérables de détenus;

b) Le Centre a en outre aidé à organiser et à faciliter la mise en œuvre d'un cours de niveau supérieur destiné aux cadres des services pénitentiaires du Nigéria, financé par l'UNODC;

c) Des experts du Centre ont participé à une évaluation du système éthiopien de justice pénale entreprise par l'UNODC à la demande du Ministère éthiopien de la justice;

d) Le Centre a continué de collaborer avec le bureau de l'UNODC au Viet Nam pour renforcer la capacité des secteurs de la répression et de la justice à prévenir et combattre la violence dans la famille;

e) Au titre d'un projet financé par le Canada, le Centre a collaboré avec la Faculté de droit pénal de l'Université de Beijing, à un projet de législation pénitentiaire communautaire;

f) Le Centre a établi un manuel sur la protection des victimes de la criminalité liée à l'identité¹, visant à renforcer la capacité des services de détection et de répression et des procureurs canadiens à défendre ces victimes. Le principal groupe d'experts en matière de criminalité liée à l'identité a contribué à l'élaboration d'une version préliminaire du manuel. Les États membres en ont pris connaissance lors de la réunion de la Commission pénale, en avril;

g) Les travaux de recherches du Centre comportaient entre autres un rapport intitulé *Les victimes de l'écodélinquance: cartographie de la question*², dénonçant les lacunes que présentent les connaissances relatives à l'écodélinquance et récapitulant les points qui demandent une étude plus poussée;

¹ Peut être consulté à l'adresse:

http://www.icclr.law.ubc.ca/files/identity_crime/00%20Victims%20of%20Identity%20Crime%20Manual.pdf.

² Disponible à l'adresse:

<http://www.icclr.law.ubc.ca/files/2011/Victims%20of%20Environmental%20Crime.pdf>.

h) Les activités du Centre en matière de lutte contre la traite des personnes comprenaient notamment l'organisation de réunions d'experts aux niveaux national et international;

i) Les experts du Centre ont participé à plusieurs réunions internationales d'experts comme celles qui sont organisées par l'UNODC sur la justice pour mineurs, l'accès à l'aide judiciaire dans les systèmes de justice pénale, la réinsertion sociale des délinquants et la surpopulation carcérale;

j) Un expert du Centre a également contribué à l'élaboration d'indicateurs de l'état de droit des Nations Unies pour identifier les difficultés auxquelles se heurte l'état de droit dans les pays sortant d'un conflit;

k) Le Centre a coorganisé une conférence internationale sur le thème: "La mondialisation de la criminalité: réponses de la justice pénale", qui a donné lieu à de dynamiques échanges sur la recherche actuelle et les pratiques novatrices concernant divers points de droit pénal;

l) Le Centre a participé à la quatrième session de la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption, tenue à Marrakech (Maroc), et à la deuxième réunion d'experts consacrée à l'initiative d'élaboration de documents universitaires sur la lutte contre la corruption. Un expert du Centre appuie la mise au point de deux modules. Le Centre a également célébré la Journée internationale de la lutte contre la corruption en menant des activités de sensibilisation dans les universités locales.

F. Institut australien de criminologie

13. L'Institut australien de criminologie est le centre australien de recherche et de connaissances sur le crime et la justice. Il a mené les activités suivantes en 2011:

a) Une étude sur le risque de victimisation parmi les étudiants provenant de Chine, des États-Unis d'Amérique, de l'Inde, de la Malaisie et de la République de Corée. Le rapport indique que les risques d'agression que courent les membres de cette population sont inférieurs à ceux que court l'ensemble de la population australienne, tandis que les risques de vols sont plus élevés pour certains groupes;

b) Un certain nombre de rapports ont été établis au titre de l'actuel programme de recherche de l'Institut sur la traite des personnes. Il s'agit notamment de rapports sur la traite d'enfants dans la région de l'Asie et du Pacifique, des vulnérabilités au trafic des personnes dans les îles du Pacifique et d'un examen du projet pilote australien sur les travailleurs saisonniers dans la région du Pacifique;

c) Dans le cadre de son programme de travail sur la criminalité financière, l'Institut a terminé plusieurs rapports sur l'utilisation malavisée du secteur des activités sans but lucratif à des fins de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme, et sur les vulnérabilités aux fraudes associées à la crise financière mondiale. Un rapport a en outre été établi sur les risques d'escroquerie liés à la commission anticipée, en Australie;

d) D'autres rapports ont été élaborés à partir des données collectées sur la surveillance de la consommation de drogues, au titre du système australien de surveillance de la consommation de drogues, qui collecte chaque année des

informations sur l'usage illicite des drogues auprès d'environ 4 000 personnes en garde à vue. Ces rapports ont récemment servi à donner rapidement l'alerte sur l'augmentation de la consommation de méthamphétamine en Australie. D'autres rapports ont été établis dans le cadre de ce système, comme par exemple sur la polytoxicomanie parmi les personnes en garde à vue, sur la consommation illicite de médicaments sur ordonnance parmi les personnes en garde à vue, l'utilisation de méphédronne, d'acide *gamma*-hydroxybutyrique, de kétamine et de Rohypnol, ainsi que sur l'alcool et la violence dans l'économie nocturne. Parmi les activités menées sur les questions de drogue, il convient de signaler des recherches effectuées sur l'efficacité des méthodes de répression en matière de lutte contre l'usage illicite de drogues, ce qui a permis de procéder à des mesures de résultats.

14. Un programme d'assistance technique sur la prévention du crime a également débuté cette année. Il s'agira entre autres de mettre des ressources en ligne au service de spécialistes de la prévention du crime, d'organismes de formation à la prévention du crime et d'initiatives d'évaluation de la prévention du crime.

15. L'Institut australien de criminologie continue en outre à administrer une série de programmes de suivi concernant la justice pénale et donnant lieu à la production d'un rapport annuel ou biennuel. Il s'agit notamment de programmes de suivi liés au vol à main armée, aux décès de personnes en garde à vue, aux vols d'armes à feu, aux fraudes dont pâtit le Gouvernement australien, aux homicides et à la garde à vue.

16. Grâce aux subventions qu'il octroie à la recherche en criminologie, l'Institut australien appuie également les travaux d'une plus vaste communauté de chercheurs criminologues. Cette année, l'Institut a publié des travaux de recherche financés au titre de ce programme de subventions, portant sur le comportement antisocial, les initiatives en milieu carcéral de réinsertion sociale de délinquants, et sur l'évaluation des moyens thérapeutiques des prisons.

G. Institut supérieur international des sciences criminelles

17. L'Institut supérieur international des sciences criminelles est une organisation non gouvernementale italienne qui se consacre à l'éducation, à la formation et à la recherche dans les domaines de la justice pénale internationale et comparative, et des droits de l'homme. Dans le cadre du projet de recherche sur "La justice après conflit et les principes islamiques" exécuté en coopération avec le United States Institute of Peace, l'Institut a invité un certain nombre d'experts à élaborer des mémoires qui feront partie de l'effort international commun visant à se pencher sur les questions actuelles de la justice après les conflits d'après le droit islamique. Durant la période de présentation des rapports, l'Institut a mené les activités suivantes:

a) Un projet de renforcement des capacités visant à appuyer le système judiciaire iraquien, a formé 10 juges à la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée, en vue de renouveler les aptitudes professionnelles et la formation à l'échelon local. Un programme de formation supplémentaire destiné aux juges de la Haute Cour pénale iraquienne, est essentiellement axé sur la criminalité internationale, et tout spécialement sur les crimes contre l'humanité. L'un des principaux résultats de ce projet, à part les excellentes appréciations reçues des

autorités irakiennes, a été la préparation d'une publication en arabe, sur les crimes contre l'humanité;

b) Un programme de formation en justice pénale internationale et comparative, a été organisé à l'intention de juges irakiens, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement et l'UNODC, a porté sur la justice pénale et les droits de l'homme, tout en mettant l'accent sur la criminalité financière et la corruption. Il a réussi à assurer une assistance technique au Gouvernement irakien dans les domaines de la lutte contre la corruption, de l'intensification de la communication et des échanges d'informations au sein du système judiciaire irakien et des organes d'enquête;

c) Un atelier sur les enquêtes liées à la corruption et au recouvrement d'avoirs volés, organisé en coopération avec le Basel Institute on Governance a fourni, au titre de l'assistance technique, des services de formation à des pays de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, dans le but d'améliorer la capacité de leurs services de détection et répression d'enquêter et de poursuivre les auteurs de blanchiment d'argent et d'infractions principales telles que la corruption, et de recouvrer les avoirs volés;

d) Les 78 étudiants diplômés, jeunes avocats, chercheurs, personnels d'organisations non gouvernementales et intergouvernementales et jeunes professionnels de 26 pays qui ont suivi le onzième cours de spécialisation de l'Institut destiné à de jeunes pénalistes sur le thème "La charia: source du droit et certains aspects juridiques" ont reçu une formation sur des questions telles que: crime et répression dans la charia, les droits des femmes et des minorités, la charia et la traite des personnes, et la charia et la justice après conflit;

e) Le cours de formation en droit pénal destiné à des doctorants a reconfirmé l'engagement de l'Institut envers l'éducation dans des domaines tels que l'Italien, le droit pénal européen et international et était le fruit d'accords de coopération entre l'Institut international et plusieurs universités italiennes;

f) Le quatrième séminaire sur la charia et les opérations militaires, organisé conjointement par l'Institut et l'école de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, a dispensé à 35 officiers, conseillers juridiques, spécialistes de la planification des opérations, conseillers politiques et sur les politiques, provenant de pays membres de l'OTAN, une instruction sur la charia et ses éventuelles répercussions pour les opérations militaires dans les États islamiques.

H. Université arabe Nayef des sciences de sécurité

18. Les activités internationales de l'Université arabe Nayef des sciences de sécurité, telles que les conférences universitaires, les séminaires et colloques, les programmes de formation, les expositions, publication et diffusion de livres, de thèses, revues et articles, les visites officielles et les mémorandums d'accord et de coopération, sont au centre de ses travaux. Le programme de travail de l'Université se fonde sur des recommandations émanant du Conseil des ministères de l'intérieur des pays arabes, sur des suggestions de ministres arabes de l'intérieur, des recommandations et des propositions issues de conférences et de colloques organisés par l'Université ou d'autres manifestations et sur des questions d'actualité

que l'Université retient à partir d'études pratiques visant à répondre aux besoins des programmes, plans et stratégies arabes sur la prévention de la criminalité et la justice pénale. Certaines activités visent à l'acquisition de connaissances et d'expérience en matière de coopération avec des gouvernements et des institutions internationales. La coopération et les contacts avec l'Organisation des Nations Unies et ses organismes apparentés sont fondamentaux, et l'université participe régulièrement à des réunions organisées sous les auspices de l'ONU, et certains membres du personnel d'organismes du système des Nations Unies prennent part à des activités de l'Université. En 2011 et début 2012, l'Université a entrepris les activités suivantes:

- a) Activités et cours de formation:
 - i) L'Université a organisé un forum sur la traite des personnes avec le concours de la Ligue des États arabes au Caire, et un atelier sur la question conjointement avec le United States Department of Homeland Security. En janvier 2011, une conférence sur l'utilisation d'Internet pour conjurer l'appel à la violence extrémiste, avec la coopération du Center on Global Counter-Terrorism Cooperation (États-Unis) et le Coordinateur des activités antiterroristes des États-Unis. L'Université a également organisé des ateliers sur les moyens légaux de lutter contre le terrorisme;
 - ii) Un cours de formation a eu lieu sur le thème "le terrorisme médiatique";
 - iii) Une conférence publique a été donnée au Liban sur le rôle de la famille dans la sensibilisation à la sécurité;
 - iv) Un colloque s'est tenu sur le manque de moyens des services de sécurité et son impact dans la lutte contre le terrorisme, organisé en collaboration avec l'Université Qaseem en Arabie saoudite;
 - v) Un cours de criminalistique a été donné conjointement avec l'université du Qatar sur un guide pénal numérique relatif au cyberterrorisme;
 - vi) Un colloque sur le thème "Travail de la police en Europe: systèmes et mécanismes – le modèle autrichien", a été organisé en coopération avec l'école de police autrichienne à Vienne;
 - vii) Un cours de formation sur l'art de la négociation et la gestion des crises a été organisé conjointement avec le Ministère de l'intérieur du Yémen;
 - viii) Un Forum intitulé "Stratégies de la sécurité: réalité et aspirations", s'est tenu au Soudan;
 - ix) Un séminaire a été organisé conjointement avec l'université de Damas en Syrie;
 - x) Un cours de formation en criminalistique s'est tenu au Qatar en coopération avec le Ministère de l'intérieur;
 - xi) Un cours de formation a eu lieu début janvier 2012 sur la sécurité dans les transports et les chemins de fer;
 - xii) Un colloque sur la lutte contre la traite des personnes a eu lieu en janvier 2012;

xiii) Des ateliers sur l'emploi des technologies modernes dans les cas de catastrophes, de blanchiment d'argent, et ses effets sur la diffusion des drogues illicites et la lutte contre le blanchiment d'argent, se sont tenus en février 2012;

b) Diffusion de l'information. L'Université publie une revue mensuelle en arabe; *Sécurité et vie*. Elle a par ailleurs, publié des rapports sur ses activités universitaires en 2011 dans les domaines ci-après: promotion des droits de l'homme, prévention en matière de drogues et de stupéfiants illicites; promotion de la défense civile et de la protection civile; lutte contre la corruption et la traite des personnes.

I. Institut national pour la justice du Ministère de la justice des États-Unis

19. L'Institut national pour la justice du Ministère de la justice des États-Unis est l'organisme de recherche et d'évaluation de ce Ministère. En 2011 il a mené diverses activités intéressant l'UNODC et les Nations Unies:

a) L'Institut a collaboré avec l'UNODC pour présenter les résultats de travaux de recherche sur la criminalité transnationale organisée lors de deux importantes réunions internationales de spécialistes des services de détection et de répression et d'autres professionnels. La première de ces réunions tenue à Lisbonne, s'est principalement intéressée à la manière dont la criminalité transnationale organisée opère en Afrique de l'Ouest. La seconde, tenue à Phuket (Thaïlande) s'est concentrée sur le commerce illicite des drogues et la criminalité liée à la faune et à la flore sauvages en Asie du Sud-Est. À l'occasion de ces deux réunions l'Institut national pour la justice et l'UNODC ont coordonné leurs présentations afin de fournir aux participants le compte rendu le plus actualisé que possible sur la recherche dans ces domaines;

b) L'Institut a publié un livre pour la réunion annuelle du Conseil consultatif scientifique et professionnel international en 2010. Il a sélectionné la question de la criminalité organisée en Afrique afin d'appuyer les efforts que déploie actuellement l'UNODC dans cette région; le livre a été publié par le Conseil;

c) Avec un organisme apparenté, le Bureau des statistiques de la justice, l'Institut a appuyé deux initiatives liées à la collecte des données pour l'UNODC. Les organismes ont répondu à une enquête sur l'homicide dans les États Membres.

J. Institut Raoul Wallenberg des droits de l'homme et du droit humanitaire

20. L'Institut Raoul Wallenberg des droits de l'homme et du droit humanitaire est un institut universitaire indépendant établi à l'université de Lund en Suède. Les activités menées par l'Institut en 2011 comprennent notamment les suivantes:

a) Recherche:

i) Dans le contexte d'un programme en cours d'exécution, des recherches ont été entreprises sur les lacunes que présente la protection légale contre les

violences sexuelles et sexistes pendant et après les conflits armés, y compris une étude de cas sur l'application nationale au Libéria;

ii) En relation avec un programme en cours, la recherche a été entreprise afin de déterminer les principes relatifs aux droits de l'homme et autres principes d'ordre juridique et moral que doivent respecter les technologies de détection en matière de contreterrorisme;

b) Activités en Suède: L'Institut a continué d'assurer des cours de formation dans le domaine du droit international des droits de l'homme et de la lutte anticorruption, à l'intention de nouvelles recrues de la police à l'école de police de l'Université Linnaeus, à Växjö;

c) Coopération internationale:

i) En Chine, l'Institut a tenu deux ateliers de six jours sur les normes relatives aux droits de l'homme dans le but de parfaire les connaissances et les compétences de 15 formateurs de magistrats à l'échelon provincial, appelés à préparer et donner des cours de haute qualité sur les droits de l'homme. L'Institut a également assuré une formation spécialisée dans le domaine de la justice internationale pour mineurs, à l'intention de 12 magistrats chargés de la justice pour mineurs auprès du bureau du Procureur du peuple du district de Haidian à Beijing, en vue de formuler et d'appliquer des directives pratiques sur la réforme de la justice pour mineurs. Par ailleurs un projet de programme pour une future coopération dans le domaine des droits de l'homme a été mis au point entre les écoles de police et les universités dans sept provinces de Chine occidentale;

ii) Grâce à la coopération de l'Institut avec la direction générale des services pénitentiaires d'Indonésie, des éléments clefs de l'Ensemble de règles minima pour le traitement des détenus, ont été incorporés dans le projet de loi sur les services pénitentiaires d'Indonésie; sept prisons modèles ont élaboré des plans d'action concrets, assortis de délais pour l'application des dispositions de l'Ensemble de règles minima, qui n'avaient pas encore été mises en œuvre; 10 moniteurs des services pénitentiaires indonésiens ont reçu une formation sur la manière d'instruire les nouveaux stagiaires dans le domaine des droits de l'homme et de l'administration des prisons, conformément aux normes internationales, et le secrétariat de la direction générale des services pénitentiaires a créé un bulletin d'information périodique consacré au respect des normes internationales relatives aux droits de l'homme dans les prisons indonésiennes;

iii) Au Kenya, l'Institut a appuyé l'adoption d'un programme de formation dans le domaine des droits de l'homme, et un plan stratégique destiné au collège de formation du personnel de l'administration pénitentiaire, ainsi qu'un autre plan stratégique destiné au Bureau des droits de l'homme relevant de l'administration pénitentiaire du Kenya;

iv) En Turquie, on a renforcé davantage la capacité des commissions de femmes, composées de juristes hommes et femmes, en vue de fournir un appui juridique aux femmes et de signaler les cas de violence dans la famille;

- v) La législation et la jurisprudence de six pays arabes ont été révisées par leurs écoles de la magistrature, en ce qui concerne les normes internationales relatives aux droits de l'homme;
- vi) Deux ateliers sur une approche à la surveillance des élections, axée sur les droits de l'homme, ont été organisés à l'intention de 67 hauts fonctionnaires de la police en Tunisie.

K. Centre international pour la prévention de la criminalité

21. Le Centre international pour la prévention de la criminalité a été fondé en 1994; il est la seule organisation internationale se consacrant exclusivement à la prévention de la criminalité et à la sécurité communautaire.

22. Parmi les activités récentes on peut citer les suivantes:

- a) Partage des connaissances:
 - i) Le Centre a organisé le Séminaire international sur la prévention de la criminalité en collaboration avec le Ministère chilien de l'intérieur et de la sécurité publique, à Santiago, en mars 2011;
 - ii) Le Centre poursuit la recherche et la rédaction de la troisième édition du *Rapport International 2012 sur la prévention de la criminalité et la sécurité quotidienne*, qui paraîtra en avril 2012;
 - iii) Le Centre a organisé le Séminaire international sur la sécurité quotidienne des communautés autochtones (Montréal, 27-29 mars 2011) pour examiner les faits nouveaux, les progrès, obstacles et approches actuelles et naissantes concernant la sécurité quotidienne des communautés autochtones;
 - iv) Le Centre a organisé l'une des sessions thématiques du groupe chargé d'étudier l'impact de la recherche universitaire sur les politiques de prévention de la criminalité, dans le contexte de la réunion annuelle de la American Society of Criminology;
 - v) L'Étude mondiale sur la sécurité dans les villes a été lancée en 2011. Première de ce type, cette étude cherche à rassembler des informations vitales sur la sécurité communautaire et la prévention de la criminalité en milieu urbain;
 - vi) Le Centre, la Banque mondiale et le Centre international pour la prévention de la criminalité et la participation des citoyens, au Mexique, ont organisé un forum international intitulé "Penser l'avenir: la prévention dont le Mexique a besoin" à Mexico City, en janvier 2011;
- b) Publications et rapports:
 - i) Le Centre a publié son *Rapport comparatif sur les modes d'intervention auprès des jeunes à risque d'adhérer à un gang de rue*. Le rapport examine les différents modes d'intervention au Canada, en Belgique et en France. Cette analyse comparée vise à identifier les diverses pratiques et à déterminer les caractéristiques de chacune d'elles;

- ii) Le Centre, la Banque mondiale et la Chambre de commerce de Bogota ont lancé une publication intitulée *Partenariats entre le secteur public et le secteur privé et sécurité communautaire: Guide d'action*, en novembre, à Bogota;
- c) Partenariats stratégiques et assistance technique:
 - i) Le Centre a été retenu par le Programme des Nations Unies pour le développement pour apporter un appui méthodologique à l'Observatoire national de la violence à l'égard des femmes et de la criminalité, en Haïti;
 - ii) Le Centre est le principal partenaire du projet intitulé "Prévention de la violence contre les femmes et les jeunes au Pérou". Ce programme de trois ans est financé par l'Agence canadienne de développement international;
 - iii) Le Centre est partenaire d'un projet financé par le Réseau international sur les conflits et les situations de fragilité, organe subsidiaire de l'Organisation de coopération et de développement économiques, qui réunit un consortium d'experts pour analyser les facteurs internationaux touchant les conflits et la fragilité;
- d) Nouveaux projets pour 2012:
 - i) Le colloque biennal se tiendra en Afrique du Sud en février;
 - ii) Le Rapport international sera publié au cours du deuxième trimestre de 2012;
 - iii) La quatrième Conférence internationale sur l'observation de la criminalité se tiendra en Argentine au cours du troisième trimestre de l'année.

L. Institut d'études sur la sécurité

23. L'Institut d'études sur la sécurité est un institut de recherche politique appliquée indépendant et à but non lucratif qui dispose de bureaux à Addis-Abeba, au Cap, à Dakar, à Nairobi et à Pretoria. Il se consacre à la défense des valeurs fondamentales du développement durable, de la démocratie, des droits de l'homme, de l'état de droit, de la sécurité collaborative et de l'égalité des sexes. Il est très actif dans les domaines de la justice pénale internationale, du contre-terrorisme et des menaces transnationales. En plaidant pour une approche fondée sur la sécurité commune, l'Institut cherche à encourager les pays, particulièrement en Afrique, à façonner leurs propres politiques et règles de sécurité, en coopération. Les équipes de recherche dirigent des séminaires et accueillent des ateliers de formation, ainsi que de grandes conférences sur le continent africain. L'Institut organise aussi une série de séminaires thématiques gratuits dans ses bureaux, auxquels participent des fonctionnaires, des universitaires, des journalistes, des membres de la société civile et du corps diplomatique. En 2011 l'Institut a notamment mené les activités suivantes dans les domaines de la prévention du crime et de la justice pénale:

- a) Criminalité et sécurité humaine:
 - i) L'Institut a publié *South African Crime Quarterly*, et a organisé régulièrement des séminaires et des séances d'information pour les dirigeants et les décideurs;

- ii) L'Institut a assuré le suivi et l'analyse des tendances de la criminalité et de la justice dans plusieurs pays africains;
 - iii) L'Institut a entrepris des recherches et des analyses sur la criminalité dans le but d'améliorer la mesure dans laquelle les acteurs étatiques et non étatiques sont capables de comprendre les défis posés par la criminalité et la violence auxquelles ils sont confrontés et de répondre d'une manière qui minimise les préjudices et l'insécurité tout en privilégiant les droits de l'homme et l'engagement civil;
 - iv) L'Institut continue d'utiliser le pôle d'information et d'analyse consacré à la criminalité et à la justice, le projet central sur la criminalité et la sécurité humaine, qui fournit une information et des analyses aisément accessibles, régulières, exactes et fiables sur la criminalité, les prestations du système de justice pénale et la prévention de la criminalité sur le plan social. Le pôle d'information qui dessert actuellement l'Afrique du Sud et qui est disponible sur le Web à l'adresse: <http://www.issafrica.org/crimehub> s'étendra au Kenya et au Sénégal dans l'avenir;
 - v) L'Institut a formé de hauts responsables sur des questions relatives à la criminalité et au maintien de l'ordre dans un certain nombre de pays africains;
 - vi) L'Institut a exécuté un projet consacré au fonctionnement et aux réalisations du système de justice pénale;
 - vii) L'Institut a fourni informations et analyses sur les politiques, stratégies et réalisations du système de justice pénale;
 - viii) L'Institut a œuvré à la promotion de la sécurité communautaire;
- b) Lutte contre la criminalité internationale et le terrorisme:
- i) L'Institut a collaboré avec des organisations sous-régionales et certains gouvernements en Afrique en vue de fournir une formation spécialisée sur la criminalité internationale et le terrorisme à l'intention de hauts fonctionnaires et de magistrats;
 - ii) L'Institut a apporté son concours à des États africains qui en faisaient la demande pour la rédaction de textes législatifs concernant l'application au plan national du Statut de Rome de la Cour pénale internationale;
 - iii) L'Institut a coordonné les activités du Réseau africain pour la justice pénale internationale (www.issafrica.org/anicj) pour lequel le Programme sur la criminalité internationale en Afrique fait office de secrétariat;
 - iv) L'Institut a accueilli un certain nombre d'ateliers régionaux et nationaux sur la justice pénale internationale et la lutte antiterroriste, à l'intention de membres de la société civile, de procureurs et d'enquêteurs;
 - v) L'Institut a formé à la lutte antiterroriste, des membres des services de Police de l'Afrique australe et de l'Organisation de coopération régionale des chefs de police de l'Afrique australe;
 - vi) L'Institut a collaboré étroitement avec l'UNODC et l'Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme;

vii) L'Institut a publié un certain nombre d'articles et de monographies sur divers sujets liés au terrorisme et à la justice pénale internationale;

c) Publications de l'Institut et site Internet: l'Institut a publié un grand nombre de documents, accessibles sur son site Internet (www.issafrica.org), qui reçoit plus de deux millions de visites par mois.

M. Institut coréen de criminologie

24. L'Institut coréen de criminologie est appelé à jouer un rôle de premier plan dans la mise en œuvre de politiques factuelles en matière de justice pénale par le biais de recherches scientifiques et systématiques visant à une prévention efficace de la criminalité. Les principales activités de l'Institut ont été les suivantes:

a) Programme de Forum virtuel de lutte contre la cybercriminalité. Ce programme est un projet de coopération internationale pour la prévention de la cybercriminalité. Ce programme de formation en ligne a été lancé en 2010 avec le concours de l'UNODC à l'intention de responsables de l'application des lois. Non seulement il procure des informations complètes sur la cybercriminalité mais n'a en outre jamais cessé de développer son réseau depuis ses débuts officiels en 2009. Il compte actuellement plus de 100 participants de pays d'Asie du Sud-Est, dont l'Indonésie, les Philippines, la Thaïlande et le Viet Nam. Durant la période considérée, l'Institut a étendu son champ d'activité en signant des mémorandums d'accord avec le Ministère de la justice d'Éthiopie et le Ministère public de la République-Unie de Tanzanie. Il devrait par ailleurs, passer des accords avec l'Argentine, la République populaire démocratique lao et Singapour. Le projet a été lancé dans une réunion auxiliaire du douzième Congrès au titre des activités de suivi du précédent Congrès;

b) Vers un "Asia Just programme". L'Institut s'emploie activement à l'exécution de ce programme en coopération avec le Centre régional de l'UNODC pour l'Asie de l'Est et le Pacifique. Par cette coopération, les organes chargés des poursuites de tous les États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est ont été examinés et des informations ont été diffusées pour promouvoir une meilleure compréhension de chaque système judiciaire. S'agissant de la lutte contre la criminalité transnationale organisée, des recherches sur le recouvrement de biens sont en cours, dans le but de fournir des analyses détaillées sur la compétence judiciaire de ces États. En septembre 2011, l'Institut a organisé, en collaboration avec l'UNODC et l'Union internationale des télécommunications un atelier régional sur la lutte contre la cybercriminalité. L'Institut contribue de manière substantielle à l'organisation du forum pour promouvoir un échange d'informations sur la prévention de la cybercriminalité entre experts et praticiens;

c) Coopération internationale. Le Directeur de la Division des traités de l'UNODC et un représentant du Centre régional de l'UNODC pour l'Asie de l'Est et le Pacifique se sont rendus à l'Institut pour discuter des possibilités d'une coopération suivie. En outre, durant une visite de la Princesse Bajrakitiyabha Mahidol de Thaïlande et de représentants thaïlandais, l'Institut a donné des conseils à propos du programme thaïlandais "Améliorer les conditions de vie des détenues" en procédant à un échange d'études de cas sur le traitement des détenues en République de Corée. Par sa participation à diverses conférences internationales,

séminaires, ateliers et la signature de mémorandums d'accord avec diverses institutions internationales et organisations gouvernementales, l'Institut a élargi ses domaines de recherche et d'activités universitaires;

- d) Principaux projets de recherche:
 - i) Recherche sur le droit pénal des pays de l'Asie de l'Est: les Philippines;
 - ii) Traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle entre la République de Corée et la Fédération de Russie et la Communauté d'États indépendants;
 - iii) Enquête nationale de victimisation;
 - iv) Recherche sur le traitement de suivi pour éviter la récidive.

N. Basel Institute on Governance

25. Le Basel Institute on Governance est chargé de promouvoir la bonne gouvernance dans le secteur public ainsi que dans le monde des affaires et de l'entreprise, et se présente comme un centre d'étude et d'analyse s'intéressant à des domaines spécifiques de la lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent et le recouvrement des avoirs. Le Centre international de l'institut, spécialisé dans le recouvrement des avoirs a mis au point un nouveau plan d'activités pour la période 2011-2013 afin d'appuyer les pays en développement dans leurs efforts pour recouvrer des avoirs de l'ordre de 30 à 50 millions de dollars des États-Unis au cours de cette période.

26. Principales activités de l'Institut en 2010:

a) Formation et renforcement des capacités: Le Centre international pour le recouvrement des avoirs a mis au point et exécuté une série de programmes de formation pratiques et interactifs pour les agents des services de répression, des organismes chargés des poursuites et des renseignements financiers en Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Israël et Kirghizistan. Un programme régional a été exécuté en Italie avec la participation de l'Algérie, de l'Égypte, de la Jordanie, du Liban, du Maroc et de la Tunisie, ainsi que de la Palestine. Le but est de développer, par l'application d'une méthodologie interactive de formation, la capacité opérationnelle du personnel des services de répression d'enquêter avec succès et de poursuivre les cas complexes de corruption et de recouvrement d'avoirs. Entre 20 et 30 professionnels en moyenne sont formés à chaque session. Chaque programme de formation est adapté aux besoins particuliers du pays demandeur des services de formation;

b) Services de conseils juridiques et d'études de cas. Le Centre international pour le recouvrement des avoirs a procédé aux analyses ci-après: projet de loi de Maurice sur le recouvrement des avoirs; ensemble de mesures anticorruption au Mozambique; dispositions législatives pour appuyer le recouvrement des avoirs aux Maldives, faisant des recommandations sur la création d'une autorité centrale de coopération internationale dans le pays. L'Institut a fourni une assistance au cas par cas à un certain nombre de pays d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, et d'Asie centrale, leur donnant des avis juridiques sur des stratégies d'enquêtes et de poursuites pour des affaires notoires de lutte anticorruption encore d'actualité

dans ces pays. La division de gouvernance publique de l'Institut a appuyé le Programme des Nations Unies pour le développement qui apporte une assistance à plusieurs pays d'Asie, visant à concourir et contribuer à la procédure d'examen périodique de la Convention contre la corruption et à encourager un processus participatif d'engagement national en vue d'une réforme des pratiques de lutte contre la corruption. Cette même division a également poursuivi ses activités en matière de gouvernance dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord au moyen d'un accord-cadre passé avec la Banque mondiale, privilégiant un certain nombre de projets de réformes juridiques et judiciaires au Maroc et en Tunisie.

c) Conférences et réunions. En coopération avec la Faculté de droit de l'Université de Bâle, l'Institut a tenu une conférence à Bâle (Suisse) sur le thème "Generics and biosimilars: affordable medicine or restraint to innovation?", le 20 mai;

d) Publications: Pour l'année 2011, les principales publications de l'Institut ont été les suivantes:

i) Claudia Baez-Camargo and Eelco Jacobs "A Framework to assess governance of health systems in low income countries", Document de travail n° 11;

ii) Claudia Baez-Camargo "Accountability for Better Healthcare: A framework and guidelines to define understand and assess accountability in health systems", Document de travail n° 10;

iii) Capacity Building in Asset Recovery: brochure établie par le Basel Institute on Governance, visant à expliquer ce que signifie le recouvrement des avoirs, et comment on doit renforcer les capacités pour lutter contre la corruption dans le monde contemporain;

iv) Daniel Thelesklaf et Pedro Gomes Pereira, eds. *Non-State actors in asset recovery*, avec une préface d'Anne Peters (Bern, Peter Lang AG);

v) Mark Pieth, *Harmonising Anti-Corruption Compliance: the OECD Good Practice Guidance 2010* (Zürich/St. Gall, Dike Verlag AG) (Guide de bonnes pratiques de l'OCDE).

O. College of Criminal Law Science

27. Le College of Criminal Law Science de la Normal University de Beijing, est devenu membre à part entière du Réseau du programme des Nations Unies pour prévention du crime et la justice pénale, le 12 avril 2011. Ses activités en 2011 ont été les suivantes:

a) Projets de recherche et publication de monographies. Le Collège a récemment lancé 11 projets sous la direction de la Fondation nationale de sciences sociales, du Supreme People's Procuratorate, du Ministère de l'éducation et d'autres organes, et 5 projets en collaboration. Parmi les sujets traités figurent: analyse constitutionnelle de la retenue envers la peine de mort; application des résolutions du Conseil de sécurité sur les sanctions financières; protection judiciaire des délinquants mineurs et élaboration d'une législation pénitentiaire communautaire. Le collège s'est employé à renforcer l'étude des normes internationales pertinentes

et leur application. Il a en outre publié plus de 10 monographies et 120 articles sur des questions pénales internationales;

b) Conférences internationales. Le Collège a accueilli six conférences universitaires internationales sur des thèmes tels que la peine de mort, la corruption, les systèmes pénitentiaires communautaires et la réforme de la justice pénale en vue de faciliter l'adoption des normes internationales pertinentes et de promouvoir leur application. Le quatrième colloque international de droit pénal contemporain sur le thème "Prévention et répression de la criminalité organisée à l'ère de la mondialisation" qui s'est tenu les 10 et 11 décembre, comptait parmi ses participants l'Association internationale de droit pénal, la Chambre de commerce internationale et d'autres organisations internationales ainsi que des spécialistes de divers pays notamment l'Australie, le Canada, les États-Unis d'Amérique, la France, la Fédération de Russie et la République de Corée;

c) Coopération internationale. Depuis qu'il est devenu membre du Réseau du programme des Nations Unies pour prévention du crime et la justice pénale, le Collège a envoyé six chercheurs participer à des ateliers du Réseau, sur divers sujets tels que la cybercriminalité, la traite des personnes, la corruption et le terrorisme. Par ailleurs, il a envoyé plus de 30 chercheurs dans divers pays, notamment l'Allemagne, l'Autriche, le Canada, les États-Unis d'Amérique, la France, le Japon, et les Pays-Bas pour des réunions universitaires et des visites d'études, afin de renforcer les échanges internationaux et la coopération dans les domaines de la prévention du crime et de la justice pénale. Le Collège a également reçu plus de 20 visiteurs internationaux;

d) Accords de collaboration et d'échange. Afin d'intensifier sa coopération avec plus de 30 institutions, le Collège a signé des mémorandums d'accord avec le Centre d'excellence en matière de maintien de l'ordre et de sécurité, l'Association franco-chinoise pour le droit économique, à Paris, et la Faculté de droit de l'université nationale de Taïwan.

28. En sa qualité de nouveau membre du Réseau du programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, le Collège s'engage à promouvoir l'état de droit, à contribuer à la paix et au développement et à faciliter les échanges et la coopération dans les domaines de la prévention du crime et de la justice pénale entre la Chine et les organismes des Nations Unies, et d'autres pays.

IV. Activités du Conseil consultatif scientifique et professionnel international

29. Le Conseil consultatif scientifique et professionnel international est chargé, en s'appuyant sur les contributions d'organisations non gouvernementales, d'institutions universitaires et d'autres entités concernées, d'assister les Nations Unies dans la formulation et la mise en œuvre de programmes portant sur la justice pénale. Les activités menées en 2011 sont les suivantes:

a) Un atelier sur des exemples concrets de coopération des services de détection et de répression dans la lutte contre les affaires de pédopornographie, a été organisé à Vienne durant la vingtième session de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, en coopération avec l'Institut interrégional de

recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice, et le Centre international pour la réforme du droit criminel et la politique en matière de justice pénale, à titre de suivi de la Conférence de 2009 du Conseil consultatif;

b) Un ouvrage a été présenté à l'occasion d'une manifestation parallèle à la vingtième session de la Commission, il s'agit de *Crime in the Art and Antiquities World – Illegal Activities in Cultural Property and Criminal Policy Responses* S. Manacorda and D. Chappell eds. (New York, Springer, 2011);

c) En octobre, sous les auspices de l'UNODC, un accord de recherche sur des programmes anticorruption (dessous de table, pots de vin) a été signé entre le Conseil consultatif et la société Eni. Cette recherche sera coordonnée par le Conseil sous la direction du professeur Stefano Manacorda et menée par quatre institutions universitaires et des experts du département des affaires juridiques d'Eni. Il contribuera notablement à la définition d'un système de lutte contre ce type de corruption et à identifier les meilleures pratiques internationales de lutte contre la corruption. Les principaux résultats de cette recherche seront présentés lors de la Conférence de 2012 du Conseil consultatif;

30. La conférence annuelle du Conseil consultatif, organisée en coopération avec l'Institut coréen de criminologie, était consacrée au défi mondial que pose la cybercriminalité, et aux contre-mesures. La session I de la conférence portait sur le moyen de trouver un juste équilibre entre la sécurité et les libertés civiles en combattant la cybercriminalité. Certains experts, universitaires et autres participants ont insisté sur l'importance de la confidentialité, de la liberté d'expression et autres droits fondamentaux. La session II visait à examiner des études de cas spécifiques comme par exemple la criminalité liée aux données, aux réseaux et à l'accès. Durant la session III, les orateurs ont analysé les pratiques nationales de détection et de répression de la cybercriminalité. L'absence de politiques et de procédures formelles, de même que les difficultés qui entravent le partage des informations constituent les principaux obstacles à la coopération internationale. Une série de recommandations ont été formulées demandant une plus étroite coopération aux niveaux régional et international.